



Certificat Fédéral de Football 4 Le projet associatif

Total volume horaire : 16 heures

Objectifs

Etre capable de contribuer au projet de développement d'un club ou d'une structure de football, en sécurité

Public concerné

Educateurs toutes catégories
Accompagnateurs d'équipes
Joueurs, dirigeants, parents
Arbitres

Prérequis

Etre licencié(e) FFF
Sous licence U17 ou 16 ans révolus

Programme

Le projet associatif

- Identifier l'environnement institutionnel
- Identifier les rôles, statuts et fonctions des acteurs du club
- Appréhender les bases de la méthodologie de projet
- Pérenniser le club, participer à la vie associative
- Proposer des actions de développement et de promotion de l'activité
- Participer activement à la communication interne et externe
- Assurer le suivi et évaluer les actions

Méthodes et Supports

- **Pédagogie de l'action** : Etude de cas, observation, découvertes de nouveaux savoirs,
- Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires
- Livret stagiaire remis en début de formation

Informations complémentaires

La certification est décalée. Pour valider un certificat fédéral football, l'éducateur pourra s'inscrire à une session de certification à la condition :

- D'avoir suivi les deux modules du CFF concerné, et ce sans limites de temps,
- D'être **sous licence U17 ou avoir 16 ans révolus** à la date de la certification.

En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. **Il garde néanmoins le bénéfice des épreuves validées.**

En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification.

La certification comporte :

- 1 La production d'un rapport de stage (guide projet), en lien avec **une action** que le candidat aura préparée (à partir d'un diagnostic), conduite et évaluée dans le cadre du projet club ou de la structure d'accueil.
- 2 Un oral de 20' maximum assorti d'un entretien de 20' avec le jury.

Pour plus de renseignements, contactez votre ligue ou district



Certificat Fédéral de Football 4

Le projet sportif et éducatif

Total volume horaire : 16 heures

Objectifs

Etre capable de contribuer au projet de développement d'un club ou d'une structure de football, en sécurité

Public concerné

Educateurs toutes catégories
Accompagnateurs d'équipes
Joueurs, dirigeants, parents
Arbitres

Prérequis

Etre licencié(e) FFF
Sous licence U17 ou 16 ans révolus

Programme

Le projet sportif et éducatif

- Transmettre et faire respecter les valeurs éducatives du football.
- Prévenir les risques potentiels liés à l'ensemble des activités.
- Prendre en compte les obligations légales et réglementaires.
- Coordonner administrativement le projet technique.
- Animer pédagogiquement le projet technique
- Fédérer et structurer une équipe éducative

Méthodes et Supports

- **Pédagogie de l'action** : Etude de cas, observation, découvertes de nouveaux savoirs,
- Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires
- Livret stagiaire remis en début de formation

Informations complémentaires

La certification est décalée. Pour valider un certificat fédéral football, l'éducateur pourra s'inscrire à une session de certification à la condition :

- D'avoir suivi les deux modules du CFF concerné, et ce sans limites de temps,
- D'être **sous licence U17 ou avoir 16 ans révolus** à la date de la certification.

En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification. **Il garde néanmoins le bénéfice des épreuves validées.**

En cas d'échec à la certification, le candidat n'aura pas à refaire la formation. Il devra s'inscrire dans une nouvelle session de certification.

La certification comporte :

- 1 La production d'un rapport de stage (guide projet), en lien avec **une action** que le candidat aura préparée (à partir d'un diagnostic), conduite et évaluée dans le cadre du projet club ou de la structure d'accueil.

Un oral de 20' maximum assorti d'un entretien de 20' avec le jury.

Pour plus de renseignements, contactez votre ligue ou district